

COMPTE RENDU DES ASSEMBLEES GENERALE & EXTRAORDINAIRE DU 19 septembre 2020.

L'assemblée générale du comité de la Haute-Garonne de judo, jujitsu, kendo et DA, s'est tenue le 19 septembre 2020, à la Maison des Arts Martiaux de Toulouse, en présence de Monsieur Frank Opitz (président de la Ligue Occitanie), de Madame Julie Pharamont, Conseillère Municipale à la ville de Toulouse, de Monsieur Gwenael Mimard (expert comptable)..

Étaient absents excusés : Mesdames Carole Delga (Présidente du Conseil Régional) et Brigitte Linder (Présidente du CDOS 31, Messieurs Bertrand Le Roy (Directeur de la DDCS 31, Jacques Roisin (Directeur pôle sport à la DDCS 31), Georges Méric (Président du Conseil Départemental), Jean-Luc Moudenc (Maire de Toulouse) et André Zovéda (Président honoraire du Comité), .

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE à 09h30

Rappel des conditions de quorum : « pour délibérer valablement, les assemblées générales ordinaire et extraordinaire, doivent réunir au moins un tiers de leurs membres (soit **38 clubs**) ou un tiers des voix (soit **1434 voix**) ».

62 clubs (46 présents et 16 représentés), représentant **2600 voix (2130 présentes et 470 représentées)** ayant élargé, le quorum est atteint ; le président Jean-Claude Borredon déclare que les assemblées générales ordinaire et extraordinaire peuvent délibérer valablement.

- Approbation du procès verbal des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 15 juin 2019 à Labastidette :

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Rapport moral 2019 du président Jean-Claude Borredon

Un contexte économique et environnemental difficile : 2019 et 2020, années charnières pour le monde sportif ; l'ANS a remplacé le CNDS, concurrence forte des autres disciplines...

Notre fédération en perte de licences : -4,76% en 2017/2018 ; -3.52% en 2018/2019 et - 0.49% en 2019/2020

Quels chiffres significatifs :

28% de féminines, taux de fidélisation faible 66%, 115 licenciés en moyenne par clubs, 9.79% de ceintures noires, maintien de la licence assurance à 40€ pour 2020/2021....

En nous appuyant sur les clubs nous devons poursuivre notre politique de:

Diversification et développement des pratiques, maintien de la qualité (accueil, enseignement...), formation et perfectionnement des pratiquants, formation initiale et perfectionnement des enseignants, formation et information des dirigeants, communication et promotion, rigueur dans la gestion comptable, lutte contre le non licenciement, reconnaissance et valorisation des dirigeants, ouverture de clubs et de dojos annexes, intermédiaire entre clubs, fédération et partenaires institutionnels, formation de citoyens responsables et solidaires...

Des objectifs à atteindre :

Inverser la courbe du nombre de licenciés, fidéliser (atteindre un taux de renouvellement de 70%), ramener au dojo nos anciens pratiquants, développer la pratique chez les féminines, accueillir de nouveaux publics, étoffer le corps des arbitres et commissaires sportifs, former une douzaine d'enseignants par an, aider les clubs à rester des facteurs essentiels de cohésion sociale et d'apprentissage du vivre ensemble....

Les 50 ans du Judo en Haute-Garonne :

Création du CD31 le 12 octobre 1970 ; 5 présidents se sont succédé : Messieurs Michel Vasseur, Gayraud, André Zovéda (1976/1996), Gérard Castagné (1996/2000) et Jean-Claude Borredon (2000/2020).

Remerciements :

A tous les acteurs du judo départemental et régional, aux divers partenaires institutionnels et privés (mairie de Toulouse, CDOS, DDCS, Conseil départemental, Conseil régional, Yamatsuki...).

- Rapport d'activité 2019 de la secrétaire générale Brigitte Alléguède

Rappel des missions du secrétariat:

Assurer le fonctionnement administratif et statutaire, fédérer nos clubs, assurer le lien entre les clubs et la fédération, mettre en place des actions complémentaires de celles de la ligue, jouer le rôle d'organisme de proximité (conseil...), aider à la création de nouveaux clubs, préparer les actions sportives...

Informations diverses :

Le comité : organisme de proximité fédérant nos 117 clubs

Rappel des missions des élus, la licence, l'extranet fédéral, la communication fédérale, la communication départementale, le contrat club, les assurances, les récompenses et distinctions, la transmission de notre culture judo avec le développement de « l'esprit maison ».

- Rapport financier de la trésorière Régine Ferret (bilan, compte de résultats)

Une gestion financière maîtrisée :

Le bilan fait état d'un **solde positif de 385.39€**

Nos ressources proviennent essentiellement de la FFJDA (ristourne de 2.57€ par licence pour le fonctionnement et 1.37€ par licence pour l'emploi du CTF), de subventions diverses (ANS, Conseil Départemental, Conseil Régional), des cotisations fédérales clubs, des partenariats et des contributions volontaires (mise à disposition de la maison du Judo et de dojos municipaux). Les salaires, le sportif et les déplacements sont, avec les frais de suivi médical des compétitions, nos principaux chapitres de dépenses.

- Rapports d'activités des commissions

Commission sportive et technique : Jean-Louis Gimenez et le CTF Nadir Ali Bey

Bilan sportif 2019/2020 ; annulation des équipes de clubs benjamins et minimes, puis à compter du 16 mars 2020, annulation ou report, pour cause de pandémie, des compétitions (dont les tournois nationaux junior et espoir, animations et stages...).

Commission d'arbitrage : bilan général (Christophe Duchon) :

Evolution dans la gestion du corps arbitral pour donner de la visibilité aux arbitres et Cs, faciliter la gestion des manifestations, structurer la gestion du corps arbitral...

Confirmation de la qualité et de l'implication de nos jeunes officiels au sein de l'EJO.

Pour 2020/2021, amélioration des phases de pesée et réintégration du point « arbitrage » lors des stages minimes.

- Arrêté des comptes 2019 (bilan, compte de résultats, annexes)

- Rapport des vérificateurs aux comptes Christian Bellas, Antonella Bullara et réponses de la trésorière.

- Vote d'approbation des rapports (moral du président, d'activités de la Secrétaire, de la Trésorière), valant quitus de gestion au comité directeur.

A l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Affectation du compte de résultat

Sur proposition du Président, il est décidé à l'unanimité de l'affecter au fond associatif.

- Présentation du budget prévisionnel révisé 2020 et du prévisionnel 2021

Avant de présenter les 2 budgets prévisionnels, la trésorière Régine Ferret propose de maintenir le mode de calcul pour 2021 de la part départementale de la cotisation clubs.

Après discussion, il est décidé de modifier le mode de calcul de la part départementale de la cotisation club et de la porter à 1€ par licence.

- Vote des prévisionnels et du mode de calcul de la cotisation club (part départementale)

Adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Informations fédérales :

Présentation des décisions issues de l'AG fédérale faite par consultation numérique du 14 au 17 avril 2020 (développement des activités et des recettes FFJDA, modification des statuts et du Règlement intérieur de la FFJDA, fonctionnement de l'AG de ligue...).

CLOTURE DE L'AG ORDINAIRE

OUVERTURE DE L'AG EXTRAORDINAIRE

- Modification de l'article 10 des statuts du comité (composition du comité directeur)

Adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

CLOTURE DE L'AG EXTRAORDINAIRE

REPRISE DE L'AG ORDINAIRE

- Modification de l'article 3 (comité directeur) du règlement intérieur

Adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Désignation des 2 vérificateurs aux comptes

Sont candidats à la fonction de vérificateur aux comptes : Jean Pierre Monna et Etienne Schrive.
Tous deux sont élus à l'unanimité.

- Délégation de signatures

Mesdames Régine FERRET, Brigitte ALLEGUEDE, et Monsieur Jean-Claude BORREDON, sont habilités à effectuer toutes opérations sur les comptes du Comité de la Haute-Garonne de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées.

ELECTIONS

- Election du comité directeur (9 membres) :

SCRUTIN DE LISTES (1 nul à 20 voix & 0 blanc)

FERRET Régine	Présidente	LISTE ELUE 1475 Voix
BORREDON Jean-Claude	Secrétaire Général	
ALLEGUEDE Brigitte	Trésorière	
DUCHEN Christophe	Membre	
GIMENEZ Jean-Louis	Membre	

BULLARA Pierre	Président	LISTE NON ELUE 985 Voix
SELLERIAN Serge	Secrétaire Général	
BESSIE Linda	Trésorière	
RIGAUDEAU Emilien	Membre	
TALBOT Angela	Membre	

SCRUTIN INDIVIDUEL (élection de 4 membres)

BORDELAI Carl	1280	ELU
LAMY BIHRY Marianne	1080	ELUE
SEMPE Yves	1015	ELU
FERRARA Patrick	890	ELU
CAUSERO Grégory	860	NON ELU
ORTALA Pierre	725	NON ELU
RIOT Bruno	705	NON ELU
MENDONCA Alexis	680	NON ELU
GAUTHIER Marjorie	665	NON ELUE
PALETOU Frédéric	430	NON ELU

COMITE DE LA HAUTE-GARONNE DE JUDO, JUJITSU, KENDO & DA

- Election des délégués nationaux (élection de 7 membres : 3 titulaires et 4 suppléants) :

FERRET Régine : Présidente du comité, élue déléguée nationale titulaire es fonction

GIMENEZ Jean Louis	1371	ELU	TITULAIRE
BULLARA Pierre	1030	ELU	TITULAIRE
DUCHEN Christophe	1024	ELU	TITULAIRE
BORREDON Jean Claude	865	ELU	SUPPLEANT
ALLEGUEDE Brigitte	700	ELUE	SUPPLEANTE
RIGAUDEAU Emilien	630	ELU	SUPPLEANT
LAMY BIHRY Marianne	600	ELUE	SUPPLEANTE

- Election des délégués régionaux (3 membres) :

BORDELAI Carl	1030	TITULAIRE
LAMY BIHRY Marianne	665	SUPPLEANTE
TALBOT Angela	580	SUPPLEANTE
RIGAUDEAU Emilien	535	NON ELU
SELLERIAN Serge	530	NON ELU
BESSIE Linda	475	NON ELU
GIMENEZ JEAN LOUIS	275	NON ELU
BULLARA Pierre	235	NON ELU
DUCHEN Christophe	210	NON ELU

REMISE DES RECOMPENSES ET DISTINCTIONS FEDERALES

CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE A 14H30.

Régine FERRET
Présidente



Jean-Claude BORREDON
Secrétaire Général

